

Procédure file

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2019/2765(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Alignement du régime transitoire applicable aux initiateurs de PRIIP qui proposent, comme options d'investissement sous-jacentes, des parts de fonds visés à l'article 32 du règlement (UE) n° 1286/2014 sur la période d'exemption prorogée prévue par ce même article	
Complétant 2012/0169(COD)	
Sujet	
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières	
2.50.05 Assurances, fonds de retraite	
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	
2.50.10 Surveillance financière	
4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
03/07/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)04912	
18/07/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
18/09/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/10/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2765(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Étape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/00752

Portail de documentation				
Document de base non législatif		C(2019)04912	03/07/2019	EC

